INSTITUT FÉDÉRATIF DU DÉVELOPPEMENT

CRA CENTRE RESSOURCES AUTISME & TROUBLES ASSOCIÉS POITOU-CHARENTES

Centre Ressources Autisme Poitou-Charentes

Livret d'accueil

Français simplifié

Centre Ressources Autisme Poitou-Charentes
370 avenue Jacques Cœur – Entrée 29 - 86021 Poitiers cedex
tél. 05 49 44 57 59 – mail : contact-cra@ch-poitiers.fr
Directeur de la publication : Xavier Etcheverry

CENTRE HOSPITALIER Henri Laborit

Version Juillet 2025

Sommaire

1 . Le CRA Poitou-Charentes 4

2 . Le travail du CRA 4

3 . Les règles du CRA 5

4 . Les différentes équipes 5

5 . La demande de diagnostic 6

6 . La personne qui s'occupe de vous 6

7 . Les étapes du bilan 7

8 . Les informations 7

9 . La bibliothèque 8

10 . Le prêt de jeux et d'objets 8

11 . Les formations des familles 9

12 . La recherche 9

13 . les associations de familles 10

14 . Les personnes qui peuvent vous aider
si vous n'êtes pas d'accord 10

15 . Si vous avez un problème 11

16 . Le dossier médical 11

17 . Venir au CRA 12

1. Le CRA Poitou-Charentes

Le Centre Ressources Autisme Poitou-Charentes :
on dit aussi CRA.

Le CRA se trouve à l'hôpital Henri Laborit de Poitiers.

Dans le CRA il y a une équipe avec différents spécialistes.

Le CRA ne propose pas de logement ou de soins.

2. Le travail du CRA

Le CRA :

- aide les enfants, les adolescents, les adultes
  et leurs familles,
- aide aussi toutes les personnes intéressées par l'autisme.
- écoute les gens,
- donne des informations sur l'autisme,
- aide à faire des diagnostics,
- fait de la recherche médicale.

3. Les règles du CRA

Le CRA respecte chaque personne et ses droits.

Le CRA fait attention à :

- écouter les gens,
- accepter tout le monde,
- travailler ensemble,
- se poser des questions.

4. Les différentes équipes

Le CRA a 2 équipes :

- le **CRA à Poitiers** pour les enfants et adolescents,
- le **Centre Expertise Autisme Adultes** à Niort pour les adultes.

5. La demande de diagnostic

Les parents font la demande de diagnostic
pour les enfants et les adolescents.

Parfois, c'est la personne concernée qui demande.

La famille appelle le CRA pour parler de la demande
et poser des questions.

Le médecin du CRA donne rendez-vous à la famille.

6. La personne qui s’occupe de vous

Une personne du CRA est choisie pour s’occuper de vous.

Son travail est :

- d’appeler la famille,
- d’expliquer les rendez-vous,
- de répondre aux questions,
- de donner des informations au médecin et à la famille.

7. Les étapes du bilan

1. Le médecin vous donne des rendez-vous.
2. Vous allez au CRA pour vos rendez-vous.
3. Toute l'équipe du CRA se réunit
   pour discuter des rendez-vous.
4. Vous allez au CRA pour voir le médecin.
5. Le médecin vous explique le diagnostic
6. Après, une personne du CRA peut répondre
   à vos questions.
7. Plus tard, une personne du CRA vous appelle
   par téléphone pour savoir si tout va bien.

Vous pouvez poser des questions quand vous voulez.

8. Les informations

Le CRA donne des informations sur l'autisme
et les troubles du neurodéveloppement :

- dans une bibliothèque,
- sur son site Internet,
- sur Facebook.

9 . La bibliothèque

La bibliothèque prête des livres sur l’autisme.

C’est gratuit pour tout le monde.

La liste des livres est sur le site Internet.

Le CRA peut vous envoyer les livres par la Poste.

10 . Le prêt de jeux et d’objets

Le CRA prête des objets et des jeux.

Ces objets aident les personnes autistes
dans la vie de tous les jours.

C’est gratuit pour tout le monde.

11. Les formations des familles

Le CRA donne des formations aux familles.

Le CRA donne des formations aux personnes
qui aident les personnes autistes.

Par exemple :

- l’alimentation,
- la vie à la maison.

La liste de ces formations est sur le site Internet du CRA.

C’est gratuit pour tout le monde.

12. La recherche

Le CRA fait de la recherche médicale pour mieux comprendre l’autisme.

Le directeur de la recherche est le Professeur Xavier.

Une personne du CRA peut parfois vous appeler pour participer à une recherche médicale.

13 . Les associations de familles

Des familles de personnes autistes discutent ensemble
et s’aident entre elles.

La liste de ces associations se trouve
sur le site Internet et au CRA.

14 . Les personnes qui peuvent vous aider si vous n’êtes pas d’accord

Vous pouvez demander à une personne de vous aider
si vous avez un problème avec le CRA.

La liste de ces personnes se trouve sur le site Internet du CRA.

La liste est affichée dans la salle d’attente du CRA.

Vous pouvez aussi demander la liste au CRA.

15 . Si vous avez un problème

Vous pouvez dire que vous avez un problème.

Vous pouvez dire que vous n’êtes pas content.

Dites-le à une personne du CRA.

Vous pouvez aussi écrire par la Poste ou par mail.

Le CRA vous répondra pour régler le problème.

16 . Le dossier médical

Le CRA demande et garde des informations sur vous.

Le CRA garde le secret des informations que vous donnez.

Vous pouvez demander votre dossier.

Vous pouvez donner le dossier à autre un médecin.

Un médecin peut vous expliquer votre dossier.

17 . Venir au CRA

Le CRA est ouvert :

- du lundi au vendredi,
- de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le CRA se trouve :

- à l’hôpital Henri Laborit de Poitiers,
- dans le bâtiment Lagrange,
- repère 29.

L’adresse du CRA est :
370 avenue Jacques Cœur 86000 Poitiers.

Vous pouvez venir au CRA en bus :

- ligne 1 arrêt Milétrie Patis,
- ligne 11 arrêt Milétrie Laborit,
- ligne10, ligne 13 et ligne 27 arrêt Milétrie Rond-Point.

Pour les personnes à mobilité réduite,
il y a une rampe d’accès et une place de parking réservée.

Vous pouvez demander de l’aide pour venir au CRA.